

Certificat de Compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde - Niveau A1

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Formation Continue. Tous domaines d'activité professionnels qui amènent à être au contact de personnes sourdes signantes**

Etablissement Recevant du Public-ERP LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : **136**

Code(s) ROME : —

Formacode : **15250**

Date de création de la certification : **06/01/2014**

Mots clés : **Evaluation**, **Langue des Signes Française**, **LSF**, **CECRL**

Identification

Identifiant : **1409**

Version du : **21/02/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Appel d'offre du Ministère de la Défense](#)
- [Appel d'offre de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées](#)
- [Décret n° 2013-958 du 25 octobre 2013 portant application des dispositions de l'article préliminaire et de l'article 803-5 du code de procédure pénale relatives au droit à l'interprétation et à la traduction \(Section 1, Paragraphe 3 Art. D. 594-5\)](#)
- [Arrêté du 13 décembre 2010 relatif au diplôme de compétence en langue régionale la LSF étant une langue minoritaire sans territoire](#)
- [LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées](#)

Non formalisé :

- [Accompagnement au développement de certifications en langue des signes française](#)

[par le Centre International d'Études Pédagogiques](#)

- [Reconnaissance de la langue des signes française comme langue d'enseignement](#)
- [Études et Formation pour devenir professeur de Langue des Signes Française \(LSF\)](#)
- [Devenir interprète porté en langue des signes française](#)
- [La meilleure association pour des cours en présentiel : VISUEL LSF](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Certificat de Compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde de Visuel-LSF France a pour objectif d'attester les compétences langagières en situation professionnelle et ordinaire de ses titulaires.

Objectifs correspondant aux niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe dans la version de la Langue Française et dans la version adaptée à la Langue des Signes Française

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Licence Professionnelle mention Intervention Sociale, Spécialité : Travailleurs Sociaux et Soignants Signeurs
- Licence sciences du langage Parcours : Langue des Signes Française Nouvel intitulé : Domaine : Sciences humaines et sociales; Mention : Sciences du langage; Spécialité : Langue des signes française et Interprétation
- Licence professionnelle INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES : Parcours Interface de communication et accompagnement socioéducatif de personnes sourdes
- MASTER Master professionnel : Interprétation français - langue des signes française (LSF) / LSF - français , Mention : traduction et interprétation - Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)
- MASTER : MASTER Sciences du Langage - Mention Sciences du Langage - Spécialité Traduction-interprétation Langue des signes française- français
- CAPEJS (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds) est un diplôme d'état, non inscrit au RNCP, obligatoire pour exercer dans les Instituts accueillant les jeunes sourds.
- Diplôme Universitaire : Pratique Approfondie de la Langue des Signes Française, délivré en partenariat par l'Université Vincennes/Saint-Denis et Visuel-LSF Île de France.
- Diplôme de Premier Cycle Universitaire : Spécialisation d'enseignement de la Langue des Signes Française, délivré en partenariat par l'Université Vincennes/Saint-Denis et Visuel-LSF Île de France.
- Licence Professionnelle : Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire délivré en partenariat par l'Université Vincennes/Saint-Denis et Visuel-LSF Île de France et l'INS HEA

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le CCLSF certifie les compétences langagières en LSF sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel suivant chaque niveau du CECRL du niveau A1 au niveau B2.

Les compétences langagières :

Compétences linguistiques : maîtriser la grammaire et le lexique de la langue.

Compétences sociolinguistiques : établir un contact en sachant utiliser les règles de politesse.

Compétences pragmatiques : s'exprimer avec aisance, souplesse et cohérence.

Leurs mises en œuvre se réalisent via des activités langagières qui relèvent de la compréhension, de l'expression et de l'interaction.

Ces activités langagières seront systématiquement évaluées à chaque niveau.

Les activités langagières :

Compréhension : activité de réception

Comprendre des personnes signant

Comprendre des enregistrements en LSF

Production et Interaction : activités d'expression et d'interaction

Décrire et/ou argumenter et développer son propos en LSF

Echanger dans le but d'obtenir quelque chose

Les niveaux de compétences visés sont ceux décrits dans l'adaptation du CECRL à la LSF :

Le niveau A1 :

Il se caractérise par la capacité à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou présenter quelqu'un y compris en utilisant l'alphabet manuel et poser à une personne des questions le concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc... - et répondre au même type de questions ainsi qu'à communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement, distinctement et se montre coopératif.

Modalités générales

Les programmes pédagogiques de Visuel-LSF respectent les travaux d'adaptation à la LSF du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Nos formations sont uniquement délivrées en présentiel.

Nous proposons des formations du Niveau A1 au Niveau B2

Le cycle d'apprentissage A1 est composé de 4 modules de 30 heures chacun, comme suit :

- A1.1, A1.2, A1.3 et A1.4

Différents rythmes d'apprentissage sont proposés

Public visé par la certification

- Public tous statuts et domaines professionnels confondus : salariés ou agents de la fonction publique, indépendants, demandeurs d'emploi, étudiants, etc... ayant suivi une préparation au sein de l'un des centres préparateurs/certificateurs de la certification. Public non locuteur de la LSF comme 1ère Langue.

- En cours du soir à raison de 2 heures par semaine. Soit possibilité d'acquérir deux modules par an : A1.1 et A1.2 ou A1.3 et A1.4. L'inscription se fait obligatoirement pour les deux modules par an (sauf dérogation exceptionnelle).
- En stage intensif mensuel : 30 heures par semaine par mois du lundi au vendredi, 6 heures par jour.
- En stage intensif consécutif : 30 heures par semaine du lundi au vendredi, 6 heures par jour.
- En stage vacances scolaires (pour mieux répondre aux besoins des étudiants) : 30 heures par semaine du lundi au vendredi 6 heures par jour.

Durée de formation : 120h pour le cycle A1

En cours du soir : 2 modules/an soit 60 heures/an, soit 2 ans pour atteindre le niveau A1

En stage intensif : 30h/module soit 4 semaines de formation

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Obtenir le Certificat de Compétence en Langue des Signes Française - Langue Seconde de Visuel-LSF France apporte une valeur ajoutée sur plusieurs points :

Pour toute personne (cadre professionnel ou personnel) :

Être en mesure d'accueillir des personnes sourdes signantes
Développer la qualité de ses prestations
Se mettre en conformité avec la loi
Justifier ses compétences pour faciliter son évolution ou sa reconversion professionnelle,
Faciliter son insertion professionnelle

Pour les étudiants :

Justifier son niveau de LSF afin de faciliter sa poursuite d'études en formations supérieures.

Pour l'entité utilisatrice

Pour tout établissement employeur de locuteurs de LSF ou amené à recevoir le public sourd signant :

Recruter de nouveaux salariés opérationnels quand le niveau de LSF est un élément déterminant au vu du futur métier exercé.

Augmenter le niveau de maîtrise de la LSF de son personnel,
Adapter et développer les compétences de son personnel,

Pour les professionnels, Institutions et autres établissements (ERP) :

Améliorer l'accueil des personnes sourdes,
Répondre à l'obligation de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Pour toute entité utilisatrice :

Développer des services à destination du public sourd signant,
Développer la qualité des prestations à destination du public sourd signant

Evaluation / certification

Pré-requis

Le certificat de Compétence en Langue des Signes Française peut être proposé à tout public dont la LSF est une langue seconde
Aucun prérequis concernant le niveau d'étude ou l'activité professionnelle. Notre certification évalue uniquement le niveau de LSF sans intervention ou influence du français.
Etre âgé de 16 ans ou plus

Compétences évaluées

Le CCLSF Niveau A1 évalue 3 compétences langagières dans un contexte général.

« **Comprendre** » : Durée totale des épreuves 40 minutes.

1. Compréhension globale de 5 documents vidéo très courts, visionnés une fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

o Notation /10 points

2. Compréhension détaillée d'une courte vidéo, visionnée deux fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

o Notation /10 points

Notation globale de la compétence Comprendre /20 en additionnant les deux notes.

« **Signer** » : Durée totale des épreuves 30 minutes

1. Expression à partir d'un document déclencheur :

Décrire

Présenter quelqu'un

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes puis effectue une production de 2 à 3 minutes. La production est filmée et enregistrée par l'examineur.

o Notation /10 points

2. Echange avec un autre candidat :

Communiquer de façon simple

Demander quelque chose

Les candidats échangent de façon spontanée durant une durée de 3 à 4 minutes sans préparation au préalable. L'échange est filmé et enregistré par l'examineur.

o Notation /10 points

Notation globale de la compétence Signer /10 en faisant la moyenne des notes des deux épreuves.

« **Signer en Différé** » : Durée totale de l'épreuve 30 minutes

1. Production d'un court discours signé enregistré :

Informé

Répondre à une proposition

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 30 minutes pour la production d'une vidéo d'une durée d'1 minute à 1 minute 30. Celle-ci est filmée en autonomie via un ordinateur équipé d'une webcam. Le candidat peut effectuer plusieurs enregistrements et ne conserve que celui qui lui semble le plus correct.

o Notation /10 points

Notation globale de la compétence Signer en Différé /10 points

Certificateur(s)

- Visuel - Langue des Signes Française France : www.visuel-lsf.org

Centre(s) de passage/certification

- Visuel-LSF Alsace/Lorraine
- Visuel-LSF Aquitaine
- Visuel-LSF Bourgogne/Franche Comté
- Visuel-LSF Bretagne
- Visuel-LSF Centre
- Visuel-LSF Ile de France
- Visuel-LSF Languedoc-Roussillon
- Visuel-LSF Midi-Pyrénées
- Visuel-LSF Normandie
- Visuel-LSF Pays de la Loire
- Visuel-LSF Rhône-Alpes

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Les centres certificateurs/préparateurs du réseau Visuel-Langue des Signes Française proposent des Certifications en Langue des Signes Française du niveau A1 au niveau B2 du CECRL.

Le Certificat de Compétence en Langue des Signes Française - A1 valide le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues du Conseil de l'Europe.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de Compétences en Langues des Signes Française - Langue Seconde

Plus d'informations

Statistiques

Les centres du réseau Visuel-LSF France délivre de 500 à 600 certifications par an du niveau A1 au niveau B2.

Une certification inscrite à l'inventaire se rapproche de la nôtre sans pour autant avoir les mêmes objectifs d'évaluation. Le DCL Diplôme de Compétence en Langue est une certification ouverte sur plusieurs langues dont la LSF. Notre certification a été réfléchi et conçue dans l'objectif d'évaluer la Langue des Signes Française sans influence du français.

Autres sources d'information

www.visuel-lsf.org